

Demandeurs d'asile à Bordeaux...

lundi 4 octobre, sous une pluie battante

4 familles dont 10 enfants campent toujours Place André Meunier

Depuis un an, RESF33 lance des appels à mobilisation aux citoyens, élus, et organisations en dénonçant l'attitude de la préfecture de la Gironde dans son refus d'appliquer son devoir d'héberger, le temps de l'instruction de leurs demandes d'asile, ceux qui fuient la persécution dans leur pays d'origine. A maintes reprises nous avons soutenu des familles avec enfants sans logement et la préfecture a été condamnée devant le Tribunal Administratif à de lourdes sanctions qui l'ont obligée à assumer ses responsabilités. Sur ces mobilisations, nous avons eu le souhait d'organiser entre les différentes personnes et organisations une interaction militante qui dépasse le cadre du RESF et que nous avons appelée « Plateforme Asile et Logement » renommée aujourd'hui en Collectif Asile

Depuis 6 mois, avec l'arrivée importante de demandeurs d'asile, notamment du Caucase, une des régions les plus explosives au monde, notre activité c'est accrue. Suite au mépris de la préfecture, des familles en sont venues à dormir de nombreux jours sous la tente, place André Meunier. Ce lundi 4 octobre, un campement de 4 familles soit dix enfants (dont un de 11 mois) est encore installé. Faute de logement, les enfants n'ont même pas droit à la scolarisation. Vendredi premier octobre, les pompiers ont dû intervenir auprès d'une famille frigorifiée après avoir passé la nuit sous la tente, certaines personnes ont dû être évacuée à l'hôpital.

Depuis, un mois nous constatons à notre grand étonnement que le Tribunal Administratif va parfois dans le sens de la préfecture dont les justifications sont totalement en décalage avec la réalité. Cela oblige les familles à faire un recours et l'une d'entre elles a dû en faire trois pour obtenir le droit à un hébergement non encore effectif à l'heure où nous écrivons.

La préfecture abuse de notre militantisme et nous n'en sommes pas dupes. Mais, il nous est impossible de ne pas aider ces familles que ce soit pour se faire entendre ou dans leur démarches administratives en coordination avec les organisations professionnelles ou bien matériellement. Nous ne comprenons pas que dans notre agglomération les toilettes de la place André Meunier restent continuellement bouchées, qu'il soit si difficile d'accéder aux douches gratuitement, de se procurer des vêtements ou qu'il n'y ait pas de distribution de nourriture le week-end (excepté en hiver). Le RESF33 et ses partenaires sont souvent obligés de prendre des initiatives qui outrepassent largement leurs compétences et leurs objectifs. Nous ne devons pas continuer à assumer de telles responsabilités. Aussi, nous faisons appel à une mobilisation plus efficace des associations caritatives et des collectivités locales (notamment la mairie de Bordeaux). Et, nous appelons tout particulièrement à un engagement du Conseil Général qui a des obligations au titre de la protection maternelle et infantile.

RESF33

PRECISION : La « Plateforme Asile et Logement » a été renommée en Collectif Asile du fait des amalgames avec la Plateforme d'Accueil des Demandeurs d'Asile organisme professionnel du CAIO en charge de l'accueil et de l'orientation des demandeurs d'asile.

N. B. Cette lettre d'appel est envoyée aux élus, aux organisations et à la presse.